



PNUE Produits chimiques

Juillet 2005

Programme relatif au mercure

RAPPORT SUR L'ÉVALUATION MONDIALE DU MERCURE

Établi en 2002 par un groupe de travail du PNUE, à la demande de son Conseil d'administration, le rapport susmentionné contient des renseignements détaillés sur de nombreuses questions se rapportant à la pollution par le mercure et propose des options pour l'atténuation des impacts de cette pollution. Le texte intégral de ce document est maintenant disponible en anglais, en espagnol et en français. On peut l'obtenir en s'adressant au Service « Produits chimiques » du PNUE, pour la version imprimée, ou par téléchargement à l'adresse

www.chem.unep.ch/mercury/.

Appel renouvelé des responsables de l'environnement à la prise de mesures concrètes sur le mercure

Le Conseil d'administration (CA) du PNUE réuni à Nairobi (Kenya) du 21 au 25 février 2005 pour sa vingt-troisième session a, au cours des débats concernant le mercure, qui se poursuivent depuis 2001, renforcé plus avant, par sa décision 23/9 IV, le programme relatif au mercure mis en place en 2003. Cette décision demande au PNUE d'établir un rapport sur l'offre, le commerce et la demande de mercure dans le monde et de faciliter l'établissement de partenariats entre les gouvernements et les autres parties intéressées, au titre des approches utilisées pour réduire les risques que cette substance fait courir à la santé humaine et à l'environnement. Elle incite également les gouvernements, les organisations internationales, les organisations non gouvernementales (ONG) et le secteur privé à prendre des mesures immédiates afin de réduire les risques pour la santé humaine et l'environnement présentés à l'échelle mondiale par le mercure utilisé dans les produits et les procédés de fabrication. A sa vingt-quatrième session, le CA examinera une fois de plus les progrès accomplis et évaluera s'il y a



Le siège du PNUE à Nairobi (Kenya)

lieu de prendre de nouvelles mesures concernant le mercure, en considérant toutes les options, notamment la possibilité de mettre en place un instrument juridiquement contraignant, d'établir des partenariats et de mener d'autres actions.

L'Évaluation mondiale du mercure montre que les hommes et l'environnement sont menacés

Il ressort de l'Évaluation mondiale du mercure que la teneur en mercure dans l'environnement a considérablement augmenté depuis le début de l'ère industrielle. On trouve aujourd'hui du mercure dans divers milieux et denrées alimentaires (comme le poisson) partout dans le monde et ce à des concentrations pouvant avoir des incidences défavorables sur les personnes et l'environnement. Du fait que les sources de mercure sont des sources anthropiques, l'exposition à ce produit s'est généralisée. Même des régions telles que l'Arctique, où les rejets de mercure sont peu importants, sont touchées en raison de la propagation à longue distance de ce corps.

Le mercure est très toxique, notamment pour le système nerveux en voie de développement. Certains organismes y sont particulièrement sensibles, en particulier les fœtus et les jeunes enfants. Et pourtant on continue d'utiliser le mercure dans de nombreux produits et procédés partout dans le monde, y compris pour l'extraction de l'or à petite échelle, dans les manomètres et thermomètres, les interrupteurs électriques, les lampes fluorescentes, les amalgames dentaires et d'autres produits pharmaceutiques. Les rejets les plus importants dans le milieu prennent la forme d'émissions atmosphériques mais le mercure est également directement rejeté dans l'eau et dans les sols. Parmi les importantes sources d'émission on compte les centrales thermiques, les systèmes d'incinération des déchets, les cimenteries, les unités de production de chlore et de soude, les mines, les systèmes de crémation et les décharges.

Une fois rejeté, le mercure persiste dans l'environnement où il circule sous diverses formes dans l'atmosphère, l'eau, les sols et les biotes. Une fois déposé, il

peut être transformé (par les microbes) en méthylmercure, forme particulièrement dangereuse car il s'accumule dans la chaîne alimentaire, notamment dans la chaîne aquatique. La plupart des personnes sont particulièrement exposées au méthylmercure par le biais de l'alimentation (notamment du poisson) et au mercure lorsqu'il se présente sous forme d'élément contenu dans les amalgames dentaires ou est présent dans les milieux professionnels (tels que les mines d'or exploitées artisanalement). D'autres possibilités d'exposition sont des crèmes qui éclaircissent la peau, des médecines traditionnelles utilisant le mercure ainsi que des rejets de mercure dans les habitations.

Le poisson est un élément précieux et nourrissant de l'alimentation humaine. Le mercure représente une grave menace pour cette importante denrée alimentaire. De fortes concentrations de mercure ont été relevées dans de nombreuses espèces de poissons du monde entier, les concentrations les plus fortes dans les grands poissons prédateurs. Les personnes qui consomment de grandes quantités de poissons contaminés sont menacées. De même, les tissus d'espèces sauvages tels que les loutres, les aigles, les phoques et certaines baleines, dont l'alimentation se compose en grande partie de poissons, contiennent souvent de fortes concentrations de mercure.

De nombreuses nations ont pris des mesures pour limiter l'emploi du mercure et ses rejets ainsi que l'exposition à cette substance. Cependant, d'autres mesures sont nécessaires pour protéger les êtres humains et la faune et la flore sauvages contre la pollution de mercure.



Une gouttelette de mercure



Thon



Aigle

FAO

US Fish and Wildlife Service

PNUE

PAGES INTERNET DU PROGRAMME RELATIF AU MERCURE ET DES ACTIVITES AYANT TRAIT AU PLOMB ET AU CADMIUM

Les intéressés trouveront dans ces pages les dernières informations concernant les diverses activités entreprises dans le cadre des programmes relatifs au mercure et aux autres métaux en vue de la prochaine session du Conseil d'administration du PNUE, qui aura lieu en février 2007.

www.chem.unep.ch/mercury/
www.chem.unep.ch/Pb_and_Cd/

Pour en savoir plus, on peut également contacter directement le Service « Produits chimiques » du PNUE à l'adresse indiquée plus bas.



USEPA/Alexis Cain

Les appareils de mesure contenant du mercure

John Buccini, Directeur
PNUE Produits chimiques
International Environment House
11-13, chemin des Anémones
CH-1219 Châtelaine
Geneva, Switzerland

Phone: (+41 22) 917 81 11
Fax: (+41 22) 797 34 60
Email: mercury@chemicals.unep.ch
Website: www.chem.unep.ch

UNEP Chemicals is a unit of UNEP's
Technology, Industry and Economics Division

UNEP promotes the environmentally sound management of chemicals and so helps protect public health and the environment. It advances sustainable development by catalysing vital global actions and building national capacity for the sound management of chemicals through information exchange, training, and capacity building.

Le programme du PNUE relatif au mercure

L'objectif à long terme de ce programme est de réduire sensiblement voire éliminer les utilisations et les rejets anthropiques de mercure et de ses composés en menant des actions aux niveaux national, régional et mondial, et d'atténuer ainsi de manière appréciable leurs effets nocifs à l'échelle mondiale sur la santé et l'environnement. Comme demandé par les décisions 22/4 V et 23/9 IV du Conseil d'administration (CA), son objectif immédiat est la mise en route d'activités d'assistance technique et de développement des capacités destinées à appuyer les efforts faits par les pays pour prendre, s'il y a lieu, des mesures visant à déterminer les populations et les écosystèmes exposés et à réduire les rejets anthropiques de mercure ayant une incidence sur la santé et l'environnement.

En vue de ces objectifs, le programme est axé sur :

a) La facilitation et l'exécution d'activités d'assistance technique et de développement des capacités, en s'attachant pour ce faire à : i) élaborer des documents d'information et d'orientation ainsi que des panoplies d'outils et des matériels de formation traitant des risques courus; ii) organiser des ateliers et stages de formation de base, selon qu'il convient; et iii) mettre sur pied un centre d'échange d'informations sur le mercure permettant de diffuser les informations pertinentes aussi bien par Internet que par d'autres moyens;

b) L'établissement d'un rapport présentant des informations succinctes sur l'offre, le commerce et la demande de mercure, en particulier dans les mines d'or artisanales et à petite échelle. Les informations nécessaires seront collectées et une première ébauche du rapport sera communiquée, pour observations, aux gouvernements ainsi qu'aux autres parties intéressées durant la première moitié de l'année 2006. Le rapport sera publié en octobre 2006, bien avant la 24^e session du CA, à laquelle il sera présenté pour examen;

L'organisation d'ateliers de sensibilisation au problème de la pollution par le mercure a été, en 2004-2005, l'une des activités prioritaires du programme. Elle a, au total, touché plus de 110 pays de différentes régions du monde.

Création de partenariats

Le Conseil d'administration (CA) a, dans sa décision 23/9 IV, vivement engagé les gouvernements, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales, et le secteur privé à élaborer des partenariats et à les mettre en œuvre de manière claire, transparente et responsable, au titre des approches utilisées pour réduire les risques courus par la santé humaine et l'environnement du fait des rejets de mercure dans l'environnement. Pour démarrer ce processus, le PNUE a d'ores et déjà invité les gouvernements, en particulier ceux des pays en développement et des pays à économie en transition, à déterminer dès que possible, en consultation avec les parties prenantes, les domaines prioritaires en matière



Concentration d'or au moyen de boîtes à écluses en Tanzanie

c) La facilitation de la création et de la mise en œuvre de partenariats entre les gouvernements, les organisations internationales, les ONG et le secteur privé (voir ci-dessous pour les détails);

d) La tenue de consultations et la coopération avec des organisations internationales s'occupant de questions relatives au mercure, et la recherche de partenariats avec des organisations non gouvernementales ainsi qu'avec le secteur privé;

e) La mobilisation des ressources techniques et financières des gouvernements, des organisations internationales compétentes, dans le cadre de leurs mandats respectifs, et d'autres partenaires à l'appui des efforts et des activités de développement des capacités menés aux niveaux national, régional et mondial;

f) La rédaction d'un document de travail à soumettre pour examen au CA à sa vingt-quatrième session, en février 2007, dans le but de faciliter l'examen d'autres mesures à prendre pour faire face aux effets nocifs considérables du mercure à l'échelle mondiale.

Etude des informations scientifiques sur le plomb et le cadmium

Au nombre des décisions essentielles adoptées par le CA du PNUE à sa session de 2005 se trouvaient des mesures concernant d'autres métaux lourds. Soulignant la nécessité de mieux comprendre la manière dont ces métaux se propagent dans l'atmosphère, les mers et les cours d'eau, le CA a demandé au Service « Produits chimiques » du PNUE d'entreprendre une étude des informations scientifiques disponibles sur le plomb et le cadmium, en se penchant tout particulièrement sur leur propagation à longue distance dans l'environnement, afin d'éclairer les futurs débats relatifs à la nécessité d'une action mondiale portant sur ces deux métaux.

Pour lancer le processus, qui est maintenant en cours, on a invité les gouvernements, les organisations internationales, les ONG, le secteur privé et les universitaires à soumettre des informations sur le plomb et le cadmium, en particulier leur propagation à longue distance dans l'environnement. On les a également invité à désigner des candidats pour les représenter au sein d'un futur Groupe de travail à composition non limitée sur le plomb et le cadmium qui participera à l'examen technique et à la finalisation des études, notamment par la tenue éventuelle d'une réunion vers le milieu de l'année 2006.